

Berce du Caucase :

(*Heracleum mantegazzianum*)



À l'origine, la Berce du Caucase est une plante exotique qui a été introduite en Amérique du Nord à des fins horticoles. Elle est pourtant particulièrement dangereuse pour la santé humaine et pour nos écosystèmes. C'est une plante très envahissante puisqu'elle se propage facilement, soit par un bout de racine ou par ses nombreuses graines. Elle a une croissance très hâtive au printemps ce qui lui permet d'entrer facilement en compétition avec les autres plantes. Elle nuit ainsi au développement des plantes indigènes et peut même causer une diminution de la biodiversité des milieux. La Berce du Caucase représente aussi un danger pour les humains puisque sa sève cause une sensibilité extrême au soleil. Des lésions apparaissent sous forme de cloque sur la peau lorsqu'elle entre en contact avec la sève et est exposée, par la suite, à la lumière du soleil ou même à la lumière artificielle.



La Berce du Caucase est une plante herbacée pouvant atteindre entre 2 et 5 mètres de hauteur. Ses feuilles vertes sont divisées en 1 à 3 folioles, profondément découpées et dentées. L'intérieur de la feuille est lisse et peut porter quelques poils épars.

La Berce du Caucase possède des tiges creuses, cannelées et robustes qui sont pourvues de poils blancs, rudes et épars à la base des tiges foliaires. Elles sont aussi tachetées de rouge framboise à violet et peuvent atteindre 4 à 10 cm de diamètre.

La Berce du Caucase produit des fleurs qui ressemblent beaucoup à celles de la carotte sauvage avec ses ombrelles composées de 50 à 150 rayons et terminées par de petites fleurs blanches, parfois roses. Toutefois, ses fleurs mesurent environ 20 à 50 cm.

Comment intervenir?

1. En prenant soin de bien se protéger avec des vêtements imperméables ou non absorbants, arracher les plants avec les racines, puis bien nettoyer les outils et les vêtements.
2. Disposer des résidus, lors de la collecte des ordures, dans un sac à déchets noir et bien fermé.
3. Ne jamais composter ou laisser au sol.
4. Répéter plusieurs fois pendant l'été pour enlever les repousses.
5. Appeler le 8-1-1 si vous avez été en contact avec la sève.
6. Contacter la ville de L'Île-Perrot au service de l'urbanisme au 514-453-1751 poste 252 ou le MDDEFP au 1-800-561-1616 afin de signaler sa présence.

Attention à ne pas confondre la Berce du Caucase avec la Berce Laineuse qui est une plante indigène.

La Berce Laineuse est plus petite, soit 1 à 3m. Ses tiges sont couvertes de poils souples blancs et possèdent moins de taches rouges. Ses feuilles sont divisées de 3 à 5 folioles et recouvertes de poils blancs et laineux sur leur face intérieure.

PHOTOS: Titre- MabelAmber, Pixabay.com; Feuille et tige- Rob HILLE, wikimedia commons; Fleur- Huhe UET, wikimedia commons; Encart à gauche- Gertrud K., flickr.com

